

Boîte à idées : Elections municipales 2020

ESPACE IDÉES DE GÉNÉRATION.S : PROPOSITIONS POUR LE PROGRAMME DES MUNICIPALES

PRÉAMBULE

Bonjour,

Vous trouverez ci-après les propositions de Génération.s pour les élections municipales de mars 2020.

Ce document contient une première partie reflétant la stratégie de Génération.s et les valeurs que nous entendons porter lors de ces élections. La seconde partie est une boîte à idées permettant de décliner ces valeurs localement. Son contenu est bien évidemment indicatif car les réalités locales sont tellement diverses qu'il est impossible d'avoir les mêmes programmes dans toutes les communes ou intercommunalités.

L'espace idées se tient à votre disposition si nécessaire pour approfondir tel ou tel point.

Bien cordialement,

Bonne campagne,

NOS VALEURS

DES TERRITOIRES ÉCOLOGIQUES, SOCIAUX, DÉMOCRATIQUES, HUMANISTES ET SOLIDAIRES

Notre société apparaît aujourd'hui, à beaucoup, vide de sens, sans horizon ni objectifs. Les habitant.es de nos communes se sentent souvent abandonné.es, délaissé.es, incompris.es ou bien noyé.es et perdu.es dans des agglomérations sans repères et sans liens ou dans des territoires laissés pour compte dans la compétition libérale. Pourtant, l'échelon municipal représente le dernier espace politique porteur de proximité, de solidarité, d'humanisme, de soutien, de démocratie et d'initiatives citoyennes.

« **Réenchanter le monde** » nécessite de renouer avec des valeurs, des espérances, et donc de redonner du sens à l'action publique dans les territoires, riches de leur diversité et de leurs habitant.es.

Notre vision humaniste, solidaire, écologiste et démocratique, procède d'une prise de conscience lucide et humble des urgences climatiques et sociales, développe un programme ambitieux et optimiste de transformation des territoires et de leur gestion et requiert souplesse, flexibilité, adaptabilité, ingéniosité, efficacité, agilité, inventivité et participation citoyenne.

Elle ancre notre projet dans une responsabilité individuelle et collective, vis-à-vis du passé, du présent et de l'avenir, de l'humain et de la biosphère. Celle-ci doit conduire notre action politique dans un souci d'équilibre et de soutenabilité de notre développement qui implique sobriété environnementale, utilité économique et équité sociale. Cette action suppose par ailleurs une révision profonde des modalités d'exercice des responsabilités et du pouvoir au sein des exécutifs locaux par une démocratisation réelle et sérieuse des processus décisionnels.

Les élections municipales offrent une opportunité de traduire en actes concrets nos valeurs et nos propositions.

En effet, dans un contexte de suspicion généralisée vis-à-vis des élu.es et des institutions, les communes et leur maire restent encore partiellement épargnés.

Leur rôle dans les politiques publiques demeure essentiel : proximité des élu.es, gestion de la vie quotidienne, actions concrètes et visibles, transformation des territoires et accompagnement des solidarités.

Les compétences, nombreuses et variées des communes, leurs investissements et la présence des maires sur le terrain répondent aux préoccupations des citoyen.ne. s.

Cependant, la montée en puissance des intercommunalités qui viennent compléter ou se substituer aux communes érode progressivement cette proximité, faute d'avoir une vision suffisamment claire des responsabilités respectives des différents niveaux d'intervention.

Alors que le gouvernement cherche à réduire considérablement les capacités d'intervention des collectivités locales en s'appuyant notamment sur les Préfets, ne tombons pas dans le piège de la concurrence entre différents niveaux d'intervention qui vise à justifier la diminution des dotations.

Génération.s prône la solidarité et pas la concurrence entre les territoires et entre les différentes collectivités territoriales.

Pour Génération.s la commune est un bon niveau pour la mise en œuvre d'une politique à la fois environnementale, sociale et démocratique.

Les « gilets jaunes » ont démontré que toute politique environnementale nécessite des mesures visant simultanément à réduire les inégalités sociales. Les urgences de « la fin du monde » et de « la fin du mois » ne s'opposent pas mais nous imposent des réponses communes.

De même ce mouvement a porté l'exigence d'une démocratie citoyenne et participative, renouvelée et approfondie.

Alors que des décisions municipales parfois justes, comme la création de zones à circulation restreinte, peuvent faire l'objet de rejets forts de la population, faute de concertation, les communes apparaissent comme le terrain privilégié d'expression et de mise en œuvre de la participation citoyenne.

A l'opposé d'une politique écologique qui s'imposerait à tous et à toutes les autres politiques, Génération.s propose de faire des communes et intercommunalités, les vigies des solidarités :

- **solidarité environnementale** avec l'ensemble de l'humanité en pratiquant une politique vertueuse et responsable ayant pour objectif la neutralité carbone au plus tard en 2050 et une échéance intermédiaire forte dès 2030 ;
- **solidarité sociale** en mettant en œuvre progressivement les éléments d'un revenu minimum de base, prélude au futur revenu universel ;
- **solidarité démocratique** en faisant participer les citoyen.nes aux décisions importantes en commençant par le budget et les investissements municipaux ; création d'un conseil économique social et environnemental local ;
- **solidarité humaniste** en pratiquant une politique de lutte systématique contre les discriminations (femmes/hommes, LGBTQI, exclusions numérique, territoriale, scolaire, culturelle, etc.) et en faveur d'un accueil digne des migrants sur l'ensemble du territoire ;
- **solidarité territoriale** en favorisant les rééquilibrages entre communes au sein des intercommunalités et en mutualisant des services et moyens ;

Génération.s saisira l'échéance des élections municipales pour peser dans le débat politique avec l'ambition de ne pas subordonner l'environnement au social ou inversement le social à l'environnement, de rejeter les pratiques anciennes de certain.e.s maires ou président.es d'intercommunalités, et de prouver que les communes et intercommunalités peuvent constituer une force réelle d'opposition au libéralisme.

Pour ce faire, Génération.s doit exister pendant la campagne municipale et cela passe par une indépendance de propositions, de communication et d'actions, quels que soient les accords électoraux qui pourront être passés.

Ces derniers ne pourront être réalisés que sur une base programmatique suffisamment proche des propositions de Génération.s en tenant compte des réalités locales sans a priori, qu'il s'agisse de s'émanciper des majorités sortantes ou de construire de nouvelles majorités écologiques, sociales, démocratiques et humanistes.

NOS PROPOSITIONS

La boîte à idées ci-après offre aux équipes une série de propositions à porter en fonction des réalités de chaque territoire, des réalisations déjà effectuées éventuellement, des capacités à les mettre en œuvre selon les moyens notamment financiers.

1.SOLIDARITÉ ENVIRONNEMENTALE

Notre objectif prioritaire est de faire des territoires zéro émission nette de CO² à l'échéance 2050 avec une étape significative en 2030. Pour cela toutes les politiques locales seront évaluées à l'aune de leur impact climatique et devront avoir un effet de réduction des émissions de gaz à effet de serre. A partir du bilan carbone des territoires, un plan climat systémique et par secteurs sera mis en œuvre.

Les principaux axes sont déclinés ci-dessous sans être pour autant exhaustifs.

- **Un plan massif de rénovation thermique des bâtiments** sera décidé sur la base d'une rénovation de l'intégralité des bâtiments publics communaux et de 80% des logements sociaux d'ici 2030. La consommation après rénovation ne devra pas dépasser 80 kWh/an/m² d'énergie primaire.
- **Les marchés d'alimentation énergétique** devront prévoir 100% d'énergie verte réelle d'ici 2026 maximum. Les véhicules municipaux devront migrer au fur et à mesure vers des véhicules non diesel, à consommation réduite.
- **L'urbanisation sera conçue en intégrant systématiquement l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.** Les bâtiments énergivores (tours, immeubles mal isolés, recours à des matériaux non biosourcés, etc.) seront proscrits. La répartition des fonctions urbaines favorisera la réduction des déplacements en offrant toutes les aménités au plus près de chaque lieu de vie. Des espaces de respiration et le développement de la nature en ville se traduiront par le développement ou renforcement des trames vertes et bleues. Aucune nouvelle implantation de zone commerciale en périphérie des villes ne sera acceptée. Aucune artificialisation supplémentaire des sols ne pourra être effectuée en zone urbaine sans compensation locale. Les terres agricoles seront sanctuarisées.
- **L'arrêt de toute utilisation de produits phytosanitaires** sera décidé dès l'installation des équipes municipales.
- **Les modes de mobilité douce seront favorisés en ville comme en zone rurale** : vélo, autopartage, covoiturage ; création de parcs relais gratuits à l'entrée des villes.
- **Les biens communs seront gérés en régie publique (eau, assainissement, réseaux d'électricité et de gaz, déchets, fibre optique)** à l'échelle territoriale la mieux adaptée afin de préserver les ressources et maîtriser les tarifs.
- **Les repas collectifs dépendant de la commune ou l'intercommunalité** seront tous issus de l'agriculture biologique, paysanne et de circuits courts d'ici la fin du mandat.
- **La réduction des déchets à la source sera privilégiée** : information, incitations, lutte contre les gaspillages alimentaires, tri, compostage, économie circulaire etc. Le traitement des déchets respectera strictement la hiérarchie européenne et aucun incinérateur nouveau ne sera construit. Les structures de réparation et revalorisation des objets, recycleries, ressourceries, troc et brocantes seront fortement soutenues.
- **Un plan de lutte contre les pollutions atmosphériques, lumineuses, sonores** sera voté au cours de la première année du mandat.
- **La promotion d'une agriculture urbaine, des jardins partagés et d'insertion**, familiaux, projets de micro-fermes urbaines sera effectuée.

- **La priorité sera donnée au développement du « tourisme vert » et local** (parcours pédestres, piétonisation des centres villes...).
- **Le règlement local de publicité** sera éventuellement révisé afin de réduire le nombre d'emplacements et d'interdire l'usage des publicités numériques.

2. SOLIDARITÉ SOCIALE

Notre volonté de réduction des inégalités accompagne de façon indissociable la lutte contre le dérèglement climatique. L'une sans l'autre n'a pas de sens. Au-delà des responsabilités de l'Etat, les collectivités territoriales doivent résolument s'engager pour créer un véritable bouclier social et solidaire en s'attaquant à toutes les racines des inégalités.

Logement et urbanisme :

- **Le droit à pouvoir se loger dignement partout** devra être une priorité, tant les exclusions territoriales liées à la spéculation immobilière se traduisent par une forme de relégation des plus modestes. Pour cela la création de logements adaptés aux besoins des populations (étudiants, jeunes actifs, personnes âgées, en situation de handicap, familles monoparentales, femmes victimes de violences, sortants d'institutions, etc.) constituera une priorité. Cela passe par le développement des logements sociaux et très sociaux dans les zones dites « tendues », l'encadrement des loyers, l'intervention sur les prix du foncier, la préemption des locaux vides, voire le droit de réquisition qui devrait pouvoir être transféré aux communes qui le souhaitent.

- **La mise en œuvre du droit opposable** devra devenir réalité et permettre la fin des expulsions locatives sans proposition adaptée de tout ménage de « bonne foi » ;

- Il conviendra de **faciliter l'accès au parc locatif privé** (Solibail, Louez Solidaire, intermédiations locatives, etc.) pour les ménages en difficulté ;

- **L'accession à la propriété des ménages modestes** sera réalisé dans un cadre adapté en créant chaque fois que nécessaire un office foncier solidaire doté de moyens financiers conséquents. Il sera mis fin à la vente des logements sociaux.

- **Pour renouveler la mixité sociale au sein des villes et entre les communes**, les équilibres entre divers types d'habitats seront systématiquement intégrés dans le PLU ou PLUI.

- **Des espaces ouverts de socialisation, accessibles et sécurisés**, seront mis à disposition des citoyen.nes.

Prestations sociales :

- **Afin d'expérimenter le revenu universel permettant à toutes et tous de vivre dignement les communes qui en ont les moyens financiers mettront en place un revenu minimum de base** pour qu'aucun.e citoyen.ne ne dispose de moins de 1000€ mensuels. Les jeunes de 18 à 25 ans seront les premiers concernés.

- **L'intégralité des prestations sociales complémentaires** (dites « facultatives ») seront délivrées sous conditions de ressources.

- **Une tarification adaptée sera mise en œuvre dans toutes les restaurations collectives locales** afin de prendre en considération les revenus. Le tarif à un euro maximum, inscrit dans le plan de lutte contre la pauvreté, devra être appliqué dans toutes les cantines scolaires.

• **En attendant la gratuité généralisée des transports urbains, des aides aux populations** les plus fragiles seront mises en place afin de réduire le coût des déplacements.

Enfance, éducation, jeunesse :

• Le soutien aux familles passe par le **développement de crèches municipales et de modes de garde collectifs et semi-collectifs alternatifs, l'adaptation des horaires** afin de concilier les temps professionnels, familiaux et privés ainsi que l'égalité hommes/femmes, l'éducation à la parentalité et le soutien aux familles en difficultés.

• En matière d'égalité devant l'école la priorité est la **mise en œuvre de la mixité scolaire et le refus des « assignations à résidence »** via la réforme des cartes scolaires, la diversification des offres sur les territoires, les échanges entre établissements et le développement des activités périscolaires en partenariat avec des associations et l'éducation populaire.

• **La scolarisation de tous les enfants** (Gens du Voyage, Roms, Mineurs non accompagnés etc.) de 3 à 16 ans en métropole comme dans les territoires d'outre-mer doit être effective en veillant à l'adaptation des transports scolaires, les facilités d'accès à la restauration scolaire et aux activités périscolaires et de loisirs.

• **Un soutien fort aux initiatives citoyennes des jeunes sera impulsé.**

3. SOLIDARITÉ DÉMOCRATIQUE

Notre projet se fonde sur une renaissance démocratique, qui promeut une citoyenneté active, l'implication et l'engagement de chacun(e) d'entre nous avec courage, résistance et persévérance. Cette « responsabilité d'engagement » s'inscrit dans une volonté de transformer chacun de nos territoires en développant les capacités d'agir de chaque citoyen.ne pour lutter contre son sentiment d'impuissance et ce « désenchantement démocratique contemporain ».

• **Redonner la parole aux citoyen.nes en dehors des échéances électorales** est une priorité. Pour ce faire les élu.es Génération.s mettront en place (si possible avec l'accord de la municipalité) un lobby citoyen composé de représentants d'associations, de syndicats, de personnes volontaires tirées au sort, afin de contrôler l'action municipale, donner son avis sur les projets, suggérer des changements, etc. Ce lobby citoyen développera une pratique d'évaluation participative de toutes les politiques publiques locales en toute transparence pour obtenir une meilleure efficacité, efficacité, réactivité ;

• **Des conseils citoyens seront développés** ainsi que les conseils municipaux des enfants et/ou jeunes de 18/25 ans permettant de faire des propositions et de délibérer avant les conseils municipaux.

• **La pratique du budget participatif** afin de renforcer la participation citoyenne à la vie municipale sera mise en œuvre. Les principaux investissements seront soumis à décision citoyenne.

• **Un soutien sera apporté aux initiatives citoyennes, participatives, coopératives**, de mobilisation des énergies de la société civile.

• **Tous les outils innovants de démocratie participative seront soutenus** : droit d'interpellation, conférences citoyennes, jurys citoyens, sondages délibératifs, forums, assemblées citoyennes, e-démocratie etc. en les testant et en les évaluant avec les habitant.es.

• **Des référendums locaux (ou d'autres formes de consultation) seront organisés** sur les grands projets urbains ou de mobilité, les politiques publiques, notamment d'accès aux droits, après un débat public en favorisant la participation des résidents étrangers hors Union européenne à ces consultations.

• **Des maisons des services publics et de la mobilité** seront créées.

• **Les initiatives de bénévolat et d'engagement citoyen seront facilitées** afin de contribuer à rendre les villes plus justes, équitables et solidaires sans se substituer aux services publics : soutien à l'expérimentation et l'innovation de nouvelles formes de coopération, d'association des habitants et de développement du lien social et des solidarités.

4. SOLIDARITÉ HUMANISTE

Notre responsabilité vis-à-vis d'autrui s'appuie sur des valeurs de fraternité fondées sur la solidarité, le partage, l'altérité, c'est-à-dire la reconnaissance de l'autre en soi, y compris avec ses spécificités. Elle nécessite un changement de regard, empreint de tolérance.

Une responsabilité partagée se fonde également sur la justice qui implique l'égalité réelle mais aussi l'équité, l'honnêteté, la transparence, la fidélité, le respect de l'autre et de ses droits.

Lutte contre les exclusions :

• **L'accès aux droits fondamentaux pour tou.tes deviendra une priorité** : logement, éducation, mobilité, santé, eau, services publics, alimentation, culture, loisirs, etc. Des politiques sectorielles spécifiques seront mises en œuvre.

• **Les communes doivent adapter les accueils pour sans-abris** en fonction des situations territoriales et des besoins de ceux-ci (hébergement d'urgence pérenne, hébergement de réinsertion et d'insertion, pension de famille, logement adapté, « logement d'abord » ...) en portant une attention particulière aux femmes victimes de violences, familles monoparentales, personnes LGBTQI+.

• Il faut **renforcer les soutiens aux acteurs de la solidarité**, y compris dans les territoires ruraux où les exclus se rendent « invisibles » : CCAS, associations, maraudes, centres d'accueil, accès aux soins, soutiens administratifs et juridiques etc. Il est important d'intégrer cette « société de l'engagement » dans toute politique territoriale en élaborant une vraie politique associative locale et en développant les fonds structurels de développement.

• **Un programme de lutte contre l'exclusion numérique** doit être mis en œuvre rapidement : formation de tous les jeunes au codage, aux atouts et dangers du numérique, stratégie d'aide à l'innovation numérique et l'inclusion numérique, soutien aux développements éthiques du numérique.

Accueil digne des migrants et réfugiés :

• **Il convient de faire de toutes les villes des « villes refuge »** qui protègent et favorisent l'insertion des migrants dans les communes où ils contribuent au maintien des services publics, à la reprise de commerces et d'activités.

Une attention particulière sera portée sur la sécurité et la protection des mineurs étrangers non accompagnés en lien avec les structures de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) des départements.

Santé

- **Les sources de progrès en santé se concentrent autour de la lutte contre les inégalités socio-économiques et territoriales et du renforcement de la capacité d’agir des citoyens** afin qu’ils deviennent acteurs de leur propre santé. Pour agir sur ces deux leviers et face au démantèlement des services de santé organisé par le gouvernement, nous défendrons les hôpitaux et maternités de proximité, le développement des maisons médicales de garde, les centres de santé pluridisciplinaires, soins de suite, la mise en réseau de la médecine de ville, l’appui aux infirmiers libéraux notamment en zone rurale, etc.

- **Les activités de prévention et de promotion de la santé sont centrales dans une politique communale et intercommunale, intéressant toutes les activités** : transports, éducation, logement, nutrition... Le volet préventif nécessite plus particulièrement un renforcement de la protection maternelle et infantile ainsi qu’une éducation à la santé dès la toute petite enfance et dans le système éducatif (de la prévention bucco-dentaire dans les écoles à la promotion de l’exercice physique en passant par les comportements à risques)

- Même si les prérogatives des communes restent réduites dans le domaine de la santé, il est **possible d’intervenir via l’organisation territoriale de la prévention et des soins sous forme d’interventions du type « animation d’une action générale de prévention »**. C’est pourquoi, en application des principes de prévention et de protection, nous mettrons tout en œuvre pour faire interdire et retirer les expositions toxiques pour la santé et l’environnement (regroupé sous le terme « d’exposome »). Nous prendrons l’initiative de proposer un plan de prévention des risques liés aux 3P (pesticides, perturbateurs endocriniens, particules fines), en favorisant en premier lieu les publics les plus fragiles (enfants, femmes enceintes).

Séniors :

- Plutôt que voir se développer un marché très lucratif des maisons d’accueil privées, il convient de **privilegier le maintien à domicile des personnes âgées et lutter contre leur isolement** en développant les soins infirmiers et les aides à domicile par du personnel formé, la livraison de repas, les visites conviviales. Il faut également accroître les places en maisons de retraite et EHPAD dignes et accessibles, favoriser les hébergements adaptés intergénérationnels et les habitats collectifs innovants et mettre en œuvre des schémas gérontologiques à l’échelle des intercommunalités et métropoles.

- **Les transports en commun doivent devenir accessibles** à tous et toutes.

- **La mixité intergénérationnelle et la convivialité doivent être développées** : rencontres et activités avec des écoles, clubs de jeunes etc. et les liens avec le voisinage renforcés.

Handicap :

- **L’accessibilité des bâtiments publics, des commerces, des transports collectifs** doit devenir une réalité très rapidement.

Culture, loisirs et sports :

- L’accès de tou.tes à la culture est une nécessité. Cela passe par une **politique tarifaire adaptée, une délocalisation des offres culturelles sur l’ensemble du territoire** en adaptant transports et horaires, le développement des manifestations culturelles de proximité à l’initiative des habitants et collectifs, le développement des réseaux de lecture publique, etc.

- **Les pratiques artistiques seront encouragées en s’appuyant sur les pratiques et initiatives des habitant.es, et le soutien aux projets d’échanges de pratiques** et aux acteurs de proximité et de l’éducation populaire.

• **Le sport scolaire et périscolaire sera développé et les clubs de sports soutenus en favorisant la mixité sociale, le respect et le « vivre ensemble ».** L'accessibilité et la gratuité des équipements sportifs municipaux pour les habitant.es deviendront la règle.

5. SOLIDARITÉ TERRITORIALE

L'objectif de développement humain, solidaire et responsable s'inscrit naturellement dans le cadre des coopérations avec des territoires voisins, intercommunalités, métropoles. Il a pour objectif des villes et villages à la fois dynamiques, ouverts, coopérant avec les autres communes dans la recherche du bien-être pour tou.tes, démocratiques, et où il fait bon vivre dans un environnement préservé.

• La solidarité financière entre les territoires ne saurait se limiter aux mécanismes de péréquation tels qu'ils existent. Les inégalités entre territoires proviennent avant tout des égoïsmes municipaux et de la concurrence entre territoires pour capter les richesses. **La priorité consiste donc à mutualiser les ressources au niveau adapté (intercommunal ou métropolitain)** afin de permettre une réduction réelle des inégalités. Une politique d'aménagement à cette échelle doit permettre de donner à chacun.e l'accès aux services publics, à l'emploi à proximité du lieu de résidence, aux infrastructures de déplacement, aux équipements culturels, sportifs, de loisirs, de santé, etc. Les SCoT revêtent une importance primordiale. Ils doivent donc être soumis à une réelle concertation et proposés à référendum si possible.

• La fiscalité locale ne saurait être l'enjeu d'une compétition entre collectivités locales comme le souhaite le gouvernement. C'est pourquoi **Génération.s s'oppose à la contractualisation voulue par le gouvernement et défend une réforme fiscale** s'appuyant sur une prise en considération du potentiel fiscal.

• Les communes ne disposant pas toutes des compétences techniques, **une mutualisation des moyens entre collectivités sous forme de Société publique locale ou SCIC sera proposée** afin que les plus petites puissent bénéficier du savoir-faire et des moyens des plus importantes. Ceci est particulièrement important dans le cadre des études préalables à la reprise en régie de la gestion des services délégués au privé.

• Le système électoral relatif aux intercommunalités prive les citoyen.nes de pouvoir choisir un projet de territoire. **Génération.s défendra le principe de l'élection au suffrage universel direct des intercommunalités.** Cela permettra de favoriser la remise en cause de la spécialisation des territoires servants, de mieux partager les aménités et de réduire les inégalités territoriales.

• **Le développement économique fondé sur une maîtrise responsable du foncier, des projets d'aménagement et d'infrastructures résilients et sobres** en énergie, de la voirie et de l'urbanisme écologique, des mobilités et des transports doux s'appuiera sur une réelle solidarité entre les communes et entre les habitant.es.

• **Des emplois stables et dignes, dans le respect de la responsabilité sociale et économique des entreprises, seront maintenus ou créés.** Les communes élaboreront des parcours d'insertion et d'accès à un emploi pour chacun.e, généraliseront les expériences « territoires zéro chômeur », soutiendront l'Economie sociale et solidaire (ESS), les structures d'Insertion par l'activité économique (SIAE) et l'économie circulaire. Le maintien ou le développement des commerces de proximité sera favorisé y compris en recourant à l'achat de baux commerciaux. L'accompagnement des initiatives de coopératives d'entrepreneurs et de créateurs, des pactes d'entreprises, des contrats de développement local et en partenariats sera développé.